272795 - Ne raser que les bords de la tête relève-t-il de la coiffure dite qazaa (se raser la tête en laissant ça et là des mèches de chevaux)?

question

D’après ce que j’ai lu sur qazaa, cette coiffure consiste à raser une parte de la tête et laisser l’autre partie. Cela veut-il dire que diminuer les cheveux d’une partie de la tête et laisser l’autre partie telle quelle est aussi une forme de qazaa?C’est diminuer les bords de la tête d’un centimètre et laisser le reste à une longueur de 7 ou 8 centimètres ! Ceci peut-il ne pas relever de la qazaa du moment qu’il ne s’agit pas de raser mais de diminuer?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Oui, la qazaaconsiste àraser une partie de latête et laisser l’autre partie. Quant àla diminution descheveux d’une partie de latête comme les bords et laisser une autre partie comme le centre, elle necorrespond pas àla définition de qazaa. Si toutefois il s’agit d’une fortediminution, elle devient interdite par assimilationàla qazaa.Il s’ajoute que cettecoiffure estdésormais une modedistinctive des infidèles et despervers. Elle n’est pas une pratique digne de gens intègres et honnêtes. Or, il ne convient pas que musulman s’assimile aux premiers.

Nous avons interrogéson éminence cheikh Abdourrahman al-Barak (Puisse Allah le protéger) àpropos du contenu de la présente question et voici sa réponse: Cette coiffure ressemble àla qazaa même s’il n’en relève pas. Certaines de ses formes résultent de la tendance às’assimiler aux infidèles constatée au sein des musulmans. »Le sujet est déjàabordéen détail dans le cadre de la réponse donnée à la question n°110209.

Allah le sait mieux.